



Escapade & Spa

39 rue du Beau Soleil
76490 Saint-Gilles-de-Crétot
07 79 49 50 74
contact@escapade-et-spa.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

Merci d'avoir réservé votre séjour chez Escapade & Spa.

Conditions de réservation

Prix à la nuitée :

- hors saison : 189€ dimanche au jeudi, 239€ vendredi & samedi
- juillet & août : 239€ dimanche au jeudi, 269€ vendredi & samedi
- 25% de remise pour un séjour de 7 jours et plus
- acompte équivalent à une nuitée

Dès réception de l'acompte, nous vous confirmerons votre réservation.

Caution de 900€ et solde à régler à l'arrivée (espèces, chèque, virement, carte bancaire).

IBAN : FR76 3002 7160 5300 0204 0630 713 / BIC : CMCIFRPP.

Politique d'annulation

Acompte non remboursable, cf. conditions particulières de votre réservation.

Heure d'arrivée / départ

17h / 11h.

Tarif et taxes

Tarif tout inclus. Petit-déjeuner 2 pers. (25€) sur réservation.

RÈGLEMENT INTERIEUR

Article 1 - Logement :

Ce contrat et règlement intérieur concerne la location du gîte :

ESCAPADE & SPA situé au 39 Rue du Beau Soleil 76490 Saint Gilles De Crétot .

Il s'agit d'un chalet de 50m2 tout équipé et non fumeur . Animaux non admis

Article 2 - Séjour :

Le locataire prend connaissance du présent règlement intérieur à sa réservation et à son arrivé .

Article 3 - Location pour 2 personnes uniquement :

- La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire. Toute infractions à cette article serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

Article 4 - Règlement du solde :

Le solde de la location est à versé à l'entrée dans les lieux accompagné de votre chèque de caution de 900,00 € .

Article 5 - Annulation par le locataire :

Toute annulation n'est pas remboursable

- En cas d'épidémie Covid l'annulation de votre réservation vous déclencheras un avoir de la sommes totale et non un remboursement qui sera utilisable sur l'année en cours .

Article 6 - Annulation par le propriétaire :

- Le propriétaire reversera au locataire l'intégralité des sommes versées par avance.

Article 7 - Arrivée et préventions :

Le locataire doit se présenter le jour précisé dans le créneau horaire mentionné au propriétaire . En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire.

- Si le locataire ne se manifeste pas dans l'heure passé convenu , le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. L'acompte reste également acquis au propriétaire qui demandera le solde de la location.

Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

Le Chalet dispose d'un cendrier mural extérieur car il est strictement interdit de fumé à l'intérieur de celui ci sous peine d'une facturation de nettoyage plus intense et jaunissement des peintures .

Les bougies à mèches sont strictement interdites .

Article 8 - Balnéothérapie :

Etant donné sa capacité (700 litres) celle ci ne doit être remplis qu'une seule fois par nuitée et dans la soirée uniquement pas le matin de votre départ .

La Balnéothérapie ayant un maintien de température ce qui vous permet de pouvoir en profiter longuement .

En cas de surconsommation d'eau dû a celle ci cela vous sera facturé .

- Il est strictement interdit de manger , fumer , d'y incorporé tout types de produits corporel et pétales de roses

Article 9 - Sauna :

Il est strictement interdit de manger , fumer , d'y incorporé tout types de produits corporel et pétales de roses .

Il est obligatoire d'y laisser les serviettes installé sur les bancs tout le temps de votre location celles ci seront retiré par la propriétaire par mesure d'hygiène .

Article 10 - Etat des lieux et dépôt de garantie :

Un État des lieux est établi par les propriétaires et en votre présence à votre départ du gîte . Néanmoins le chèque de caution vous sera retourner détruit en photo par le propriétaire si aucuns dégâts n'a été constaté .

Une fois la remise en état des lieux car si il s'avère qu'il y a eux des vices cachés qui n'ont pas été constaté lors de celui ci , le propriétaire prendra contact avec vous pour obtenir une explication qui ensuite déclencheras une facture des dégâts à rembourser .

L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux en usage normal est à la charge du propriétaire.

En cas d'usage anormal des locaux, ou de salissure exceptionnelle, le montant des frais de ménage sera re facturé au locataire.

A l'arrivée du locataire, un dépôt de garantie d'un montant de 900,00€ concernant ce présent contrat est demandé par le propriétaire.

- Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, le coût de remise en état des lieux si des dégradations matériels , murs , plafonds , peintures , dommages électriques , vols , casses et étaient constatées (y compris en extérieur mobilier de jardin , portail , etc) .

- Une facture vous sera établie et envoyé en lettre suivie dans un délais de 7 jours qui sera à régler dès sa réception , à défaut le chèque de caution sera encaissé .

En cas de départ anticipé , il est obligatoire de prévenir le propriétaire (si il est antérieur à l'heure mentionnée de départ convenu à votre arrivé)

Article 11 - Paiement des charges :

Les charges d'eau et d'électricité sont comprises dans le prix de location, pour un usage normal.

En cas d'utilisation anormale, les charges pourront être facturés au locataire .

Article 12 - Litiges :

- Toute réclamation relative à la location sera traitée par le Tribunal compétent .